

Télé médecine



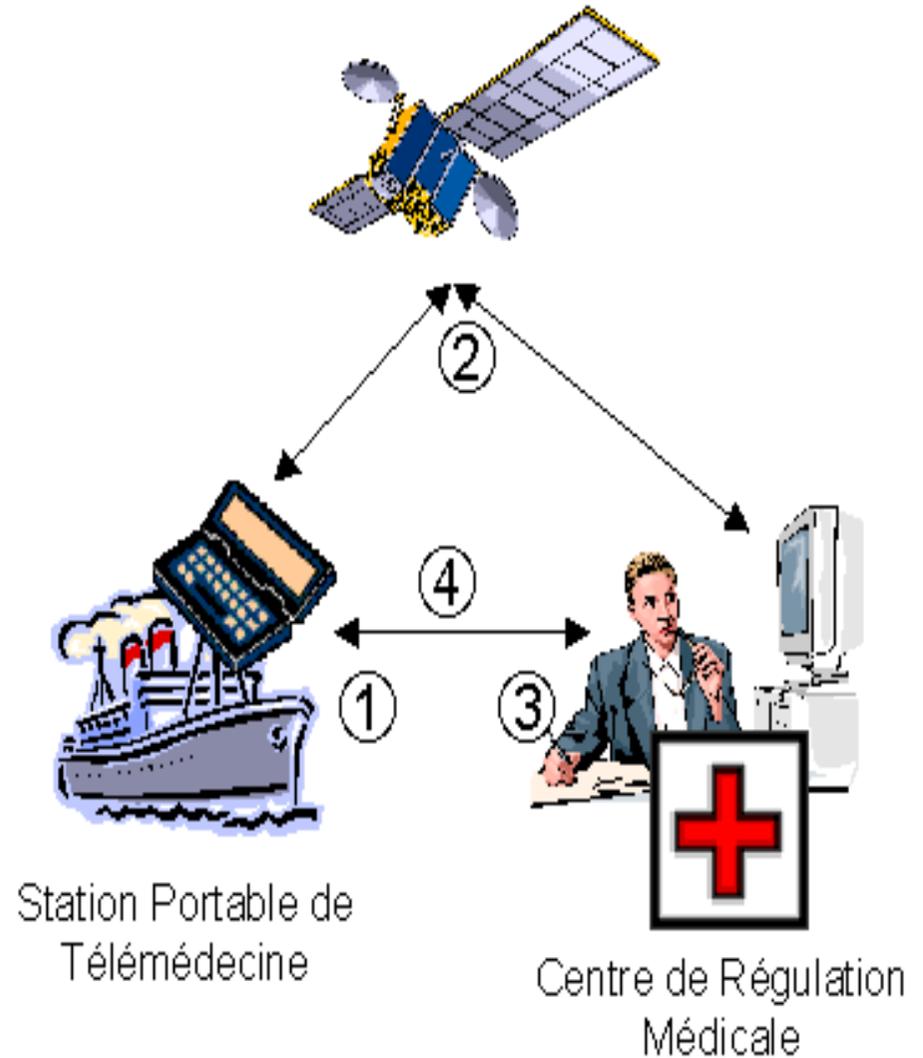
Pr.S.BOUAOUD

25/05/ 2020

Télémédecine

I. INTRODUCTION

La télémédecine a pour but d'améliorer l'accessibilité aux soins grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Cette pratique pourrait révolutionner notre approche de la médecine et surtout améliorer la qualité et l'efficacité des soins médicaux.

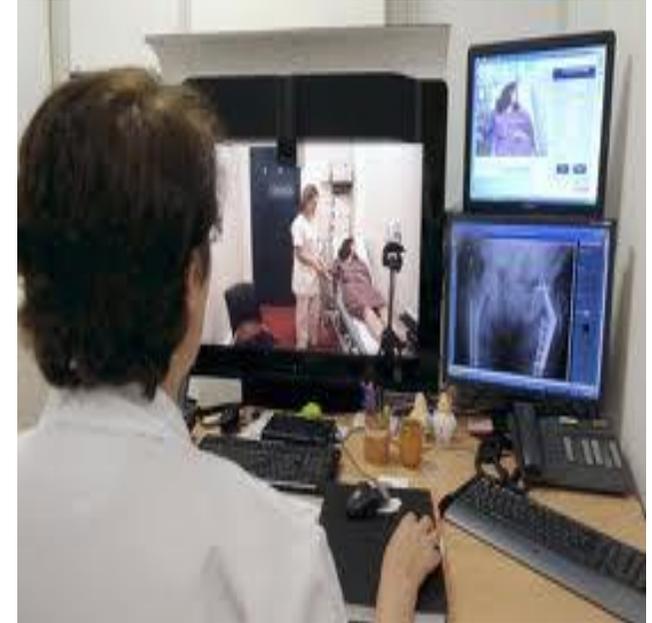


Télémédecine

II. QU'EST-CE QUE LA TELEMEDECINE ?

La **télémédecine** ou **médecine à distance** consiste à utiliser les technologies de l'information et de la communication afin de permettre ou de faciliter certains actes médicaux.

Ce terme regroupe différentes pratiques médicales, telles que la consultation ou l'échange de données à distance (imagerie médicale, dossier des patients, etc.).



Télémédecine

II. QU'EST-CE QUE LA TELEMEDECINE ?

En France, la télémédecine a été officiellement reconnue et définie par la loi du 21 juillet 2009 (article 78). Un décret d'application a été publié au Journal officiel le 21 octobre 2010.

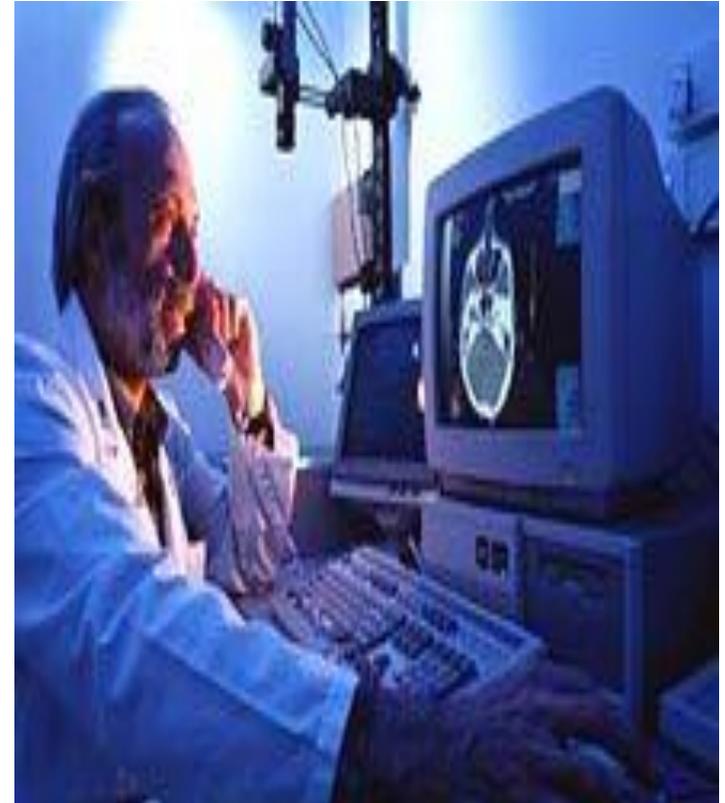
Selon ce décret, la réalisation des actes de télémédecine requiert le consentement du patient (sauf urgence ou cas particuliers) et l'identification certaine des intervenants.



Télémédecine

III. QUELLES SONT LES APPLICATIONS DE LA TELEMEDECINE ?

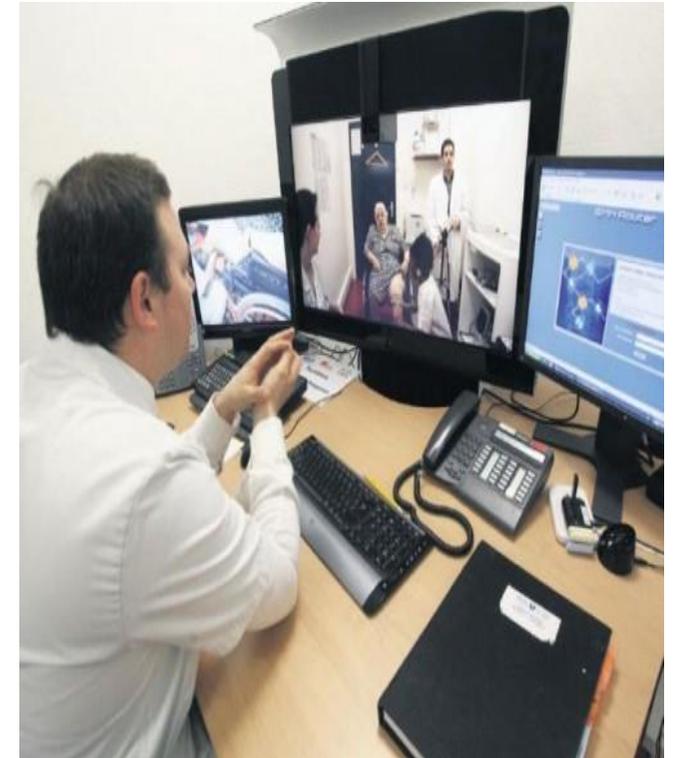
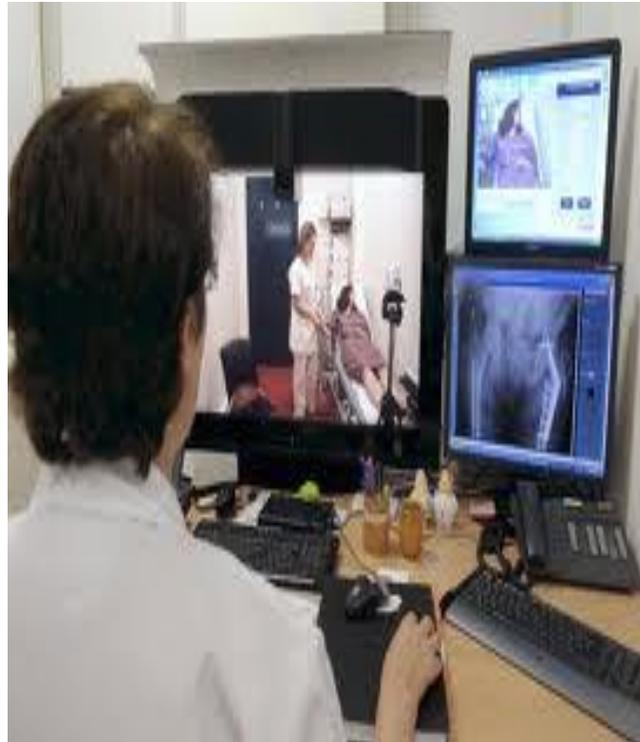
La télémédecine s'applique à tous les domaines de la médecine, spécialisée ou non.



Télémédecine

III. QUELLES SONT LES APPLICATIONS DE LA TELEMEDECINE ?

La téléconsultation met en relation les patients et les professionnels de santé. Elle permet la consultation, le diagnostic et le suivi du patient à distance. **La télé radiologie** consiste par exemple à effectuer à distance l'interprétation d'examens radiologiques.



Télémédecine

III. QUELLES SONT LES APPLICATIONS DE LA TELEMEDECINE ?

La **télé-expertise** permet à plusieurs médecins de se concerter sur le cas d'un patient : elle permet notamment au médecin traitant de demander un deuxième avis à un médecin expert.



Télémédecine

III. QUELLES SONT LES APPLICATIONS DE LA TELEMEDECINE ?

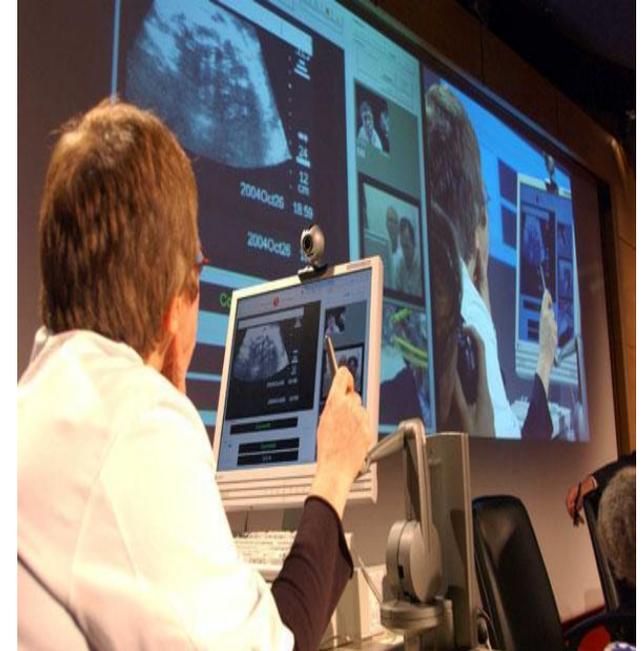
Enfin, on parle de **téléassistance médicale** quand un médecin assiste à distance un autre professionnel de santé pour la réalisation d'un acte médical. Même des actes chirurgicaux peuvent être réalisés à distance, mais cela nécessite des appareils complexes et onéreux. C'est pourquoi la télé-chirurgie reste pour l'instant expérimentale.



Télémédecine

IV. QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA TELEMEDECINE ?

La télémédecine est d'abord apparue à l'hôpital, sous forme de "télé-expertise" dans des spécialités de pointe. Sa principale application était la concertation entre médecins de différentes disciplines en liaison avec le médecin traitant. Aujourd'hui, cette démarche novatrice se développe et ouvre de nouvelles perspectives dans l'organisation des soins.



Télémédecine

IV. QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA TELEMEDECINE ?

Elle présente en effet **plusieurs avantages** :

- elle permet de développer les soins à domicile, pour améliorer le suivi des patients et prévenir les complications.
- elle permet de limiter les déplacements (notamment pour les patients âgés ou handicapés) .
- elle facilite l'accès aux soins dans les zones d'accès difficile.
- elle raccourcit les délais d'attente.
- elle facilite la concertation entre médecins généralistes et spécialistes.

